Liste d'action municipale pour L'Étang-Salé

conduite par

Jean-Claude LACOUTURE

Liste des candidats au Conseil Municipal:

- 1) LACOUTURE Jean-Claude
- 2) COSTES Yolaine
- 3) HONORINE Luco
- 4) ABRANCHET-LAPIERRE Sonia
- 5) PAYET Guy
- 6) RIVIÈRE-GRONDIN Armande
- 7) SAVIGNY Janus
- 8) PAYET-CORRÉ Laura
- 9) LÉPINAY Gérard
- 10) LEPERLIER Denise
- 11) AUBER Jacques
- 12) RÉMY-HONORINE Betty
- 13) LEPERLIER Henri
- 14) GOUDET-TROTET Claude
- 15) PAYET Alexandre
- 16) LAURET-DIJOUX Iréna
- 17) LEPERLIER Gilles

- 18) PITERBOTH Martine
- 19) DELGARD Jean-Bernard
- 20) BOUC-RICQUEBOURG Chloé
- 21) BOIVIN Philippe
- 22) VELNA Françoise
- 23) PAYET Jean-Luc
- 25) PATET Jean-Luc
- 24) AGATHE Carole 25) BÉNARD Christian
- 26) RIVIÈRE-LEBRETON Marie-Anick
- 27) TALÉRIEN Jean-Michel
- 28) OCTOBRE-PAYET Rose Ange
- 29) AGATHE Henri
- 30) BATTY Cathy
- 31) RIVIÈRE André
- 32) RIVIÈRE Wendy
- 33) PHILÉAS Benoît

Liste des candidats au Conseil Communautaire :

- 1) LACOUTURE Jean-Claude
- 2) COSTES Yolaine
- 3) HONORINE Luco
- 4) ABRANCHET-LAPIERRE Sonia
- 5) SAVIGNY Janus
- 6) GOUDET-TROTET Claude
- 7) DELGARD Jean-Bernard

Azir ensemble pour L'Étanz-Salé

Avec les élus de la CIVIS, je vous propose de porter ensemble ce projet qui ne doit pas se circonscrire qu'aux limites communales. Le transfert des compétences (eau/assainissement/GEMAPI...) exigera une vigilance accrue. Par ailleurs, nous devrons intégrer l'ouverture à la dimension micro-régionale, avec la création de la communauté urbaine du Grand-Sud.

Liste d'action municipale pour L'Étang-Salé

Jean-Claude LACOUTURE

Étang-saléennes, Étang-saléens, Mes chers amis,

Avec la même humilité, la même ardeur, le même feu sacré, je suis prêt à relever le défi d'un nouveau mandat.

C'est encore plus déterminé que j'entame ce marathon avec une équipe rajeunie rassemblant des hommes et des femmes de toutes tendances politiques au sein de la liste d'action municipale à même de répondre à vos attentes dans les domaines :

- * Du logement,
- * De l'emploi,
- * Du cadre de vie et de l'environnement,
- * De l'éducation.

Vos aspirations sont légitimes, car toujours d'actualité et constituent les axes forts de mon programme d'action.

En effet, j'ai la ferme volonté de continuer à construire notre ville dans le respect des engagements suivants :

- 1. Création de logements pour toutes les catégories sociales
- 2. Soutien à l'activité économique génératrice d'emploi
- 3. Souci permanent d'un meilleur cadre de vie
- 4. Sécurité des biens et des personnes
- 5. Transports et déplacements plus respectueux de l'environnement
- 6.Lutte contre l'exclusion
- 7. Égalité des chances par l'éducation, le sport et la culture
- 8. Maîtrise de la fiscalité
- 9. Coopération intercommunale plus forte

Je sais pouvoir compter sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Jean-Claude LACOUTURE

Éducation, culture et sport :

L'animation et la culture :

- Soutenir et développer les initiatives prises par les maisons de quartier
- Pérenniser les fêtes thématiques de quartier
- Mettre en place une structure de coordination des animations sur la ville
- Structurer le service dédié à la culture

Le sport:

- Accroître l'effort de la Ville en faveur de la formation et de l'encadrement des associations sportives
- Équiper tous les stades des quartiers en pelouse synthétique.
- Accompagner financièrement les projets portés par les associations

L'information:

- Alimenter le site internet de la Ville et déployer le télé-service
- Éditer un magazine d'informations

Les écoles :

- Réaliser l'extension des écoles Gabin Dambreville et de l'Avenir
- Poursuivre la réhabilitation et améliorer le confort thermique du bâti scolaire existant
- Construire avec la Région le lycée hôtelier
- Accroître les moyens financiers nécessaires à l'amélioration des conditions de travail dans les écoles : augmentation de la dotation par élève

La restauration collective:

- Assurer l'équilibre nutritionnel des repas servis à la cantine
- Augmenter la part du bio dans les menus

Environnement, cadre de vie et prévention :

• Moderniser les locaux de la Police Municipale

• Construire un centre de secours pour les sapeurs

• Veiller à sécuriser le périmètre de baignade surveillée :

• Proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires et

• Renforcer la lutte contre les dépôts sauvages en collaboration

pompiers en partenariat avec le Conseil Départemental

- Privilégier les filières courtes
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

La sécurité des biens et des personnes :

• Installer la vidéo surveillance

CIVIS - Région - Commune

Le développement durable :

pesticides

• Embellir et fleurir la ville

• Favoriser la participation citoyenne

PROGRAMME

Tous ces engagements se retrouvent dans 4 axes maieurs :

- Le développement économique
- Le développement local et l'action sociale
- L'éducation, la culture, le sport
- L'environnement, le cadre de vie et la prévention

Développement économique :

Dans le secteur industriel et tertiaire :

- Poursuivre le développement des zones d'activités
- Promouvoir la diversité commerciale et artisanale
- Réaliser davantage de places de parking
- Inciter la création de petits commerces en pied d'immeuble

Dans le secteur agricole :

- Poursuivre l'entretien des voiries d'exploitation
- Régler le statut du casier agricole avec le Conseil Départemental

Dans le secteur du tourisme :

- Aménager la plage et l'arrière plage en partenariat avec la CIVIS
- Rendre la plage accessible à tous (*label Handiplage*)
- Favoriser le développement touristique avec la construction de 2 hôtels (golf et Rue Sheunon)

Dans le secteur de la pêche :

• Défendre les intérêts de la profession (GIE)

communal

Les transports et les déplacements :

- Favoriser le développement d'un réseau de transport multimodal
- (prime à l'acquisition d'un VAE)

- Poursuivre la modernisation des voies communales
- Collège Simon Lucas, dite « voie haute »
- Créer une voie de contournement de l'Avenue ou dans le casier agricole

Développement local et action sociale :

Le CCAS:

- Conforter le CCAS dans son rôle de pilier en matière de renforcement du lien social et des solidarités
- Aider le maintien à domicile des personnes âgées :
 - Télé-assistance
 - Service mandataire
- Soutenir les publics fragiles et vulnérables
- Construire un centre intergénérationnel (crèche+RPA)
- Mener à son terme le Pacte Social Territorial signé avec le Conseil Départemental
- Reconstruire le local dédié à la 3^{ème} ieunesse

La jeunesse:

- Augmenter le nombre de places en centres aérés
- Soutenir le parcours à l'emploi :
 - Aide à la formation
 - · Ouverture au monde
 - Permis de conduire social

Le monde associatif et les partenaires extérieurs :

• Créer une plateforme de services de proximité, les réunir sous le pilotage du CCAS, avec des locaux dédiés aux associations et organismes.

Le logement :

- Lutter contre l'habitat insalubre en offrant les moyens d'accéder à un habitat décent
- Terminer la ZAC RHI Butte Citronnelle, Pied des Roches, Ravine-Sheunon
- Favoriser la construction de logements intermédiaires en accession et en location
- Constituer des réserves foncières, en partenariat avec l'EPFR, destinées à la construction de logements sociaux

avec la Brigade de l'environnement de la CIVIS

• Réduire la facture énergétique du patrimoine bâti

• Encourager les déplacements propres et économes

Les voiries :

- Créer une voie nouvelle entre Pieds des Roches et
- Raymond Barre par le prolongement de l'Allée Montaignac dans sa partie Nord, dite « voie basse »

- Construire un pont en remplacement du radier Bellecombe trop souvent submergé
- Supprimer les radiers submersibles en partenariat avec le Conseil Départemental

L'éclairage public :

- Réduire la consommation énergétique de la Ville : relamping Les traitements des déchets :
- Renforcer la brigade de l'environnement
- Sensibiliser davantage la population à la bonne pratique du tri sélectif
- Respecter le calendrier de ramassage

Le Plan stratégique du patrimoine :

- Entretenir de façon durable les biens immobiliers de la Commune
- Construire un nouveau cimetière